Deux ou trois choses que l'on sait d'elle : la faculté de médecine parisienne et ses débuts

Laurence Moulinier

▶ **To cite this version:**

Laurence Moulinier. Deux ou trois choses que l'on sait d'elle : la faculté de médecine parisienne et ses débuts. Les débuts de la faculté de médecine à Paris, Sep 2012, Paris, France. pp.387-398. halshs-00974343

HAL Id: halshs-00974343
https://shs.hal.science/halshs-00974343

Submitted on 29 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux ou trois choses que l'on sait d'elle : la faculté de médecine parisienne et ses débuts

Laurence Moulinier-Brogi

Parmi les données biographiques dont nous disposons pour un certain nombre de médecins attestés en France au Moyen Âge[1], le lieu d'études est mentionné pour plus des trois-quarts des gradués connus. Il en ressort que la majeure partie d'entre eux suivit l'enseignement des universités de Montpellier et surtout de Paris, mais aussi que le monopole exercé par ces deux centres varia dans le temps. À Paris, la faculté de médecine eut un développement un peu plus tardif qu'à Montpellier, pour voir son importance augmenter ensuite rapidement : dès la seconde moitié du XIII^e^ siècle, la majeure partie des médecins y ont fait leurs études (41,9% contre 19% à Montpellier). Dès 1250 donc, la faculté de médecine parisienne apparaît florissante ; mais c'est une coquette qui cache bien son âge, et la question de ses origines demeure enveloppée d'une épaisse couche d'ombre. Faute d'être en mesure d'apporter des éléments neufs pour éclairer cette naissance obscure, la présente contribution n'a pas d'autre ambition, dans le cadre de cette table ronde, que de récapituler d'après quelques *auctoritates* contemporaines ce que l'on peut tenir pour acquis dans la genèse et l'institutionnalisation d'un enseignement médical à Paris.

Rappelons tout d'abord que l'on connaît d'autres lieux d'enseignement de la médecine que Paris avant la fin du XII^e^ siècle : outre Chartres dès la fin du X^e^, Reims, Salerne et Montpellier : l'exemple souvent cité d'Adalbert, fils du

1. Grâce au *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age* d'Ernest Wickersheimer paru en 1936 (**r**éé**d**. Genève, Droz, 1979, 2 vols), et au *Supplément* et aux *Addenda* que lui a donnés Danielle Jacquart *(Supplément au Dictionnaire d'Ernest Wickersheimer*, Genève, Droz, 1979, et Ead., *Le milieu médical en France du XII^e^ au XV^e^ siècle, annexes du deuxième supplément au dictionnaire d'Ernest Wickersheimer*, Genève, Droz, 1981).

comte de Sarrebruck, qui, en 1137, partit y suivre des cours de « physique », conforte l'hypothèse selon laquelle un enseignement de la médecine aurait existé à Montpellier dès les années 1130, et il faut rappeler qu'il fréquenta lui-même Reims et Paris avant de se rendre à Montpellier. On sait d'ailleurs qu'en 1181, le seigneur de Montpellier Guilhem VIII (†1202) accordera l'entière liberté d'enseignement à tout médecin qui voudrait ouvrir une école à Montpellier, par une charte bien connue qui entérinait un essor plutôt qu'elle ne consacrait la création d'une université. On a aussi supposé qu'un Pierre de Blois (†1212) avait complété son savoir à Salerne et Montpellier. Et quant au futur médecin de Philippe Auguste, Gilles de Corbeil (v. 1140-1223), dont il sera abondamment question ici, il aurait fréquenté les deux centres, rapportant de Salerne à la fois l'enseignement et l'éloge ampoulé de ses enseignants[2], puis récoltant coups et insultes à Montpellier après une controverse avec les maîtres du lieu[3].

De fait, avant que les écoles de médecine de Montpellier ne se muent en université, c'est Salerne, où un enseignement médical est attesté depuis la fin du X^e^ siècle au moins, qui était la véritable concurrente de Montpellier, et l'on peut même supposer que les premières générations de médecins montpelliérains y furent formées. Et quand Frédéric II, entre 1231 et 1240, règlementa la pratique médicale par ses « Constitutions de Melfi », c'est Salerne qui fait figure d'autorité suprême en la matière : « Qu'à l'avenir nul ne se risque, en se prévalant du titre de médecin, à pratiquer la médecine, de quelque manière que ce soit, ou à prodiguer des soins, sans avoir au préalable, à Salerne même et devant une assemblée publique, été confirmé et reconnu comme tel par le jugement des maîtres de médecine »[4].

2. « Maintenant que ton œuvre est achevée, respire, ô ma Muse ! Serre le frein à la roue de ton char ! Suspends ta course ! Contiens les flots de ta doctrine ! Arrête les ondes torrentielles de ce fleuve de savoir qu'est Musandinus ! Ne t'aventure pas au-delà des trésors de science de Maître Salernus, dit Aequivocus ! Ne cherche à dépasser ni les hauteurs de Maître Urso ni les dogmes de Maître Maurus ! » – « Nunc mea completo respira, Musa, labore/ Stringe rotam, cursum cohibe, compesce fluenta,/ Claude Musandini torrentes fluminis undas ;/ Non ultra aequivoci gazas praelata Salerni/ Sparge, nec Ursonis apices, nec dogmata Mauri », trad. C. Vieillard, *L'urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne. Gilles de Corbeil, sa vie, ses œuvres, son poème des urines*, Paris, F. de Rudeval, 1903, p. 300. Sur ce personnage peu étudié en France depuis les travaux de Camille Vieillard, qui édita aussi sa *Hierapigra* (*Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste et chanoine de Notre-Dame, 1140-1224 ? Essai sur la société médicale et religieuse du XII^e^ siècle*, Paris, H. Champion, 1909), il faut voir ceux de Mireille Ausécache, notamment *Le* De uirtutibus et laudibus compositorum medicaminum *de Gilles de Corbeil (XII^e^ s.) : édition et commentaire*, thèse de doctorat, dir. D. Jacquart, Paris, EPHE (IV^e^ section), 2003, et « Gilles de Corbeil ou le Médecin Pédagogue au Tournant des XII^e^ et XIII^e^ siècles », dans *Early Science and Medicine*, 3 (1998), p. 187-215.
3. « Comme s'il eût été un rustre ou un sabotier », cité par E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, p. 196.
4. Traduit du latin dans G. Brunel, É. Lalou (éds.), *Sources d'Histoire médiévale, IX^e^-milieu*

Mais l'apparition et l'affirmation de nouveaux centres, universitaires pour leur part, se solda par une certaine éclipse de Salerne et au cours du XIII^e^ siècle, ce sont Paris, Montpellier, Bologne, qui eurent désormais pour ainsi dire le monopole de la formation médicale. Encore faut-il souligner les différences entre ces trois lieux : à Bologne, un collège des médecins ne manifeste clairement sa présence organisée que vers 1260-1270, autour de Taddeo Alderotti, bien qu'un noyau de formation médicale semble avoir existé auparavant ; et à Bologne encore, l'université était à l'origine une association d'étudiants. Montpellier et Paris sont nées en revanche d'une association de maîtres, et dans ces deux villes les médecins apparaissent presque simultanément dans le nouveau cadre de l'université[5].

La comparaison avec Montpellier s'arrêtera là, puisque c'est Paris qui retient notre attention, et on commencera par une question faussement naïve, à savoir : de quelles sources dispose-t-on au juste sur les débuts de l'enseignement médical et la genèse d'une faculté de médecine à Paris ? Et comment les faire dialoguer ou se croiser ?

Comme l'a souligné Danielle Jacquart, une difficulté vient du fait que les sources ne permettent pas d'établir de lien direct entre la mise en place de l'institution universitaire et la présence effective à Paris de savants ayant laissé une œuvre écrite[6]. Mais il n'en semble pas moins incontestable qu'au début du XIII^e^ siècle, un enseignement médical avait commencé à s'organiser conjointement avec celui des théologiens, des spécialistes de droit canon et des artiens ; le *hic* est que les documents conservés ne livrent aucun nom de maître.

Des auteurs sont connus pour avoir enseigné, ou en tout cas étudié la médecine à Paris : Gilles de Corbeil aurait ainsi tenu école à Paris dès la fin du XII^e^ siècle. Il y serait arrivé vers 1175 et John Baldwin situe son enseignement vers 1193[7]. Peut-être aussi faut-il compter avec *Girardus Bituricensis* : tout

XIV^e^ s., Paris, Larousse, 1992, p. 789.

5. Sur les débuts et le développement de l'université de médecine de Montpellier, voir récemment D. Le Blévec (éd.), *L'université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^e^-XV^e^ s.)*, Actes du colloque international de Montpellier, 17-19 mai 2001, Turnhout, Brepols, 2004 ; on nous permettra de renvoyer également à L. Moulinier, « L'originalité de l'école de médecine de Montpellier », dans *La medicina nel Medioevo : la Schola Salernitana e le altre*, Atti della Giornata di studio (Salerno, 1 giugno 2002), A. Leone et G. Sangermano (éds.), Salerne, Laveglia, 2006, p. 101-126.
6. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien, XIV^e^-XV^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1998, p. 21.
7. J. W. Baldwin, *The Language of Sex : Five Voices from Northern France around 1200*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1994, p. 10 [trad. fr. J. W. Baldwin, *Les langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste. La sexualité dans la France du Nord au tournant du XII^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1997, p. 45].

ce qu'on sait de ce personnage dont le nom dit l'origine berrichonne, se trouve dans la préface de ses *Glosule super Viaticum* de Constantin, composées sans doute entre 1220 et 1236[8] (le terminus *ante quem* étant fourni par l'un des nombreux manuscrits de cette œuvre, le ms. Bâle, D.III.6., daté de 1237 exactement)[9] :

> Propter hoc magister Girardus Bituricensis, professione physicus, a sociis rogatus, Parisius, quod a predecessoribus quasi neglectum fuerat supplens exponere dignum duxi, Salernitanorum et Montispessulanorum experimenta preteriens, nisi forte pauca que per longam experientiam ratione prehabita sunt experta.

Il ressort de ce court prologue deux ou trois choses importantes : la médecine est présentée comme une profession, il souligne la position parisienne de l'auteur, au détriment de Salerne et de Montpellier dont il entend laisser de côté la plus grande partie des *experimenta*, et il a dans la capitale des collègues, des *socii* (terme ambigu car *socius* peut aussi renvoyer à des élèves, songeons à l'éloge de Gérard de Crémone par ses *socii*[10]), à la requête desquels il écrit pour combler les lacunes de leurs prédécesseurs.

Dans le premier tiers du XIII^e^ siècle, on peut également mentionner Gilles de Portugal ou de Santarem (v. 1184-†1265), qui étudia la médecine à Paris avant de se faire dominicain en 1220 à Palencia et fut provincial d'Espagne de 1233-34 à 1245, et *Petrus Hispanus* (v. 1205-1277), présent à Paris sans doute à partir de 1220, et en tout cas avant 1245-1250, période où il enseignera à l'université de Sienne.

La moisson de noms est maigre mais non nulle ; ce qui n'empêche pas l'historien d'être confronté à un puzzle impossible puisque, comme l'écrit encore Danielle Jacquart, d'un côté il se trouve « face à un ensemble vide, le groupe des *physici* mentionnés dans les documents universitaires », et de l'autre à « quelques auteurs qu'il n'arrive pas, faute de preuves, à placer avec certitude dans cet ensemble »[11]. Le problème ne disparaît d'ailleurs pas entièrement après 1250 puisque même à la fin du XIII^e^ siècle, la question se pose de manière comparable à propos de Jean de Saint-Amand, dont les

8. *Ibid.*, p. 122.
9. E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, p. 203.
10. Le texte latin de l'éloge de Gérard de Crémone, mort en 1187, a été édité par F. Wüstenfeld au XIX^e^ siècle, puis par K. Sudhoff en 1914, mais il faut consulter dorénavant Ch. Burnett, « The Coherence of the Arabic-Latin Translation Program in Toledo in the Twelfth Century », in *Science in Context*, 14, 2001, p. 249-288 (spéc. p. 275-281).
11. D. Jacquart, *La médecine médiévale*, p. 22.

œuvres semblent incontestablement liées à l'enseignement de la faculté de médecine, sans qu'on puisse en produire la moindre preuve documentaire[12].

Soulignons toutefois que cette discordance entre documents universitaires et noms de maîtres n'est pas propre à Paris : songeons à Montpellier et à la figure de *Gilbertus Anglicus* sur qui Michael McVaugh a récemment proposé une mise au point[13]. Né sans doute après 1210 en Angleterre, *Gilbertus* avait achevé sa formation en arts à Paris après 1230 et il reçut une formation en médecine, soit à Paris, soit à Montpellier. Il se rendit ensuite brièvement au royaume de Jérusalem, puis s'établit comme maître régent en médecine, sans doute à Montpellier, et son *Compendium* fut publié dans les années 1250. Certes, comme le souligne M. McVaugh, il n'y a pas de *Gilbertus* au XIII^e^ siècle dans le *Chartularium* de Montpellier, mais il n'y a pas de maître en médecine du tout nommé entre 1240 et 1260, période où Gilbert y fut probablement actif, si l'on en croit son choix particulier d'autorités selon les différentes étapes de sa carrière, et sa connaissance de certains débats académiques spécifiques.

Le contraste est donc fort et cruel, entre l'anonymat des maîtres en médecine parisiens pour cette période, et les théologiens pouvant être identifiés en grand nombre dès la fin du XII^e^ siècle dans la capitale : 24 maîtres régents en théologie actifs entre 1179 et 1215, dont 19 ont laissé des écrits académiques[14] ! Mais en cela, les médecins connaissent le même sort que les maîtres en arts ou en droit.

Autant de manques documentaires, en tout cas, qui expliquent que certains historiens postulent une quasi-absence de l'enseignement médical avant les années 1270-74[15], date des premiers statuts connus qui fournissent la liste des textes dont les bacheliers candidats à la licence devaient avoir fait lecture. Le silence des sources corrobore selon certains l'absence de la médecine dans les différents éloges de Paris dont on dispose pour la fin du XII^e^ siècle : outre celui composé en 1175 par le chanoine de Châlons Guy de Bazoches[16], on peut

12. Voir D. Jacquart, « L'œuvre de Jean de Saint-Amand et les méthodes d'enseignement à la Faculté de médecine de Paris à la fin du XIII^e^ siècle », dans J. Hamesse (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*. Actes du Colloque international (Louvain-la-Neuve, 9-11 septembre 1993), Louvain-la-Neuve, Publ. de l'Institut d'Études Médiévales, 1994, p. 257-275. Liste des œuvres de cet auteur dont la vie est encore nimbée de mystère dans E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, p. 476-478.
13. M. McVaugh, « Who was Gilbert the Englishman ? », in G. H. Brown, L. Voigts (eds.), *The Study of Medieval Manuscripts of England. Festschrift in Honor of Richard W. Pfaff*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 295-324.
14. J. W. Baldwin, « Masters at Paris from 1179 to 1215 : a Social Perspective », in *Renaissance and Renewal in the Twelfth Century*, R. L. Benson, G. Constable (eds.), Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 138-172, p. 145.
15. Notamment J.W. Baldwin, « Masters at Paris from 1179 to 1215 : a Social Perspective ».
16. « Elle [Paris] est assise au sein d'une vallée délicieuse, que couronne un cercle de montagnes,

rappeler Jean de Salisbury exposant dans une lettre à Thomas Becket en 1164 l'impression favorable que lui a faite Paris[17], ou encore Philippe de Harvengt, vers 1182, louant un disciple de s'être attardé à Paris[18]. Quant à Giraud de Barri, il clame qu'il a étudié toutes les disciplines sauf la médecine lors de son séjour vers 1165 et entre 1176 et 1179. Il faudrait attendre Alexandre Neckam (v. 1157-1217), un de ces Anglais si nombreux dans l'université naissante, et qui n'a pas ménagé sa plume pour célébrer la ville où il avait étudié, pour voir la médecine mentionnée dans un éloge de Paris : dans son *De laudibus divinae sapientiae*, il fait ainsi la louange de la capitale, qualifiée de « paradis des délices », *paradisius deliciarum*, où fleurissent les arts et où « la médecine est à l'honneur, *medicina viget* »[19]. On sait que Neckam entra au couvent de chanoines de Cirencester vers 1197 et qu'il avait eu auparavant le temps de retourner dans sa ville natale de Saint-Albans, puis à Oxford, pour y enseigner les arts libéraux ; on situe donc son temps d'étude dans la capitale entre 1175 et 1195 mais peut-on pour autant parler de l'existence d'une faculté, même au sens large d'ensemble d'écoles d'une même discipline, à cette date ? Un autre passage d'Alexandre Neckam, tiré cette fois de son *De naturis rerum*, a pu être lu comme une attestation, certes allégorique et poétique, de l'existence de quatre facultés :

> Hanc ego majorem Palladis urbe reor/Pagina coelestis munit, ditat Galienus/ ; Et leges Pallas artibus ornat eam [20]

orné par tous les soins féconds de Cérès et Bacchus. La Seine, ce fleuve superbe qui vient de l'Orient, y coule à pleins bords et entoure de ses deux bras une île qui est la tête, le cœur, la moelle de la ville entière. [...] Au sein de cette île surgit la hauteur dominante du palais royal [...]. Dans cette île, les sept sœurs se sont créé un domaine perpétuel, et, en entonnant la trompette de la plus noble éloquence, on y lit les décrets et les lois » (cité par T. Dutour, *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 53-54).

17. Édition dans *Chartularium Universitatis Parisiensis*, H. Denifle et É. Chatelain (ed.), t. I, Paris, Delalain, 1889 [désormais *CUP*, I], n° 19, trad. J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Age*, Paris, Éd. du Seuil, 1957, p. 28.

18. « Poussé par l'amour de la science, te voilà à Paris et tu as trouvé cette Jérusalem que tant désirent. C'est la demeure de David, [...] du sage Salomon. Un tel concours, une telle foule de clercs s'y presse qu'ils sont en voie de surpasser la nombreuse population des laïcs. Heureuse cité où les saints livres sont lus avec tant de zèle, où leurs mystères compliqués sont résolus grâce aux dons du Saint-Esprit, où il y a tant de professeurs éminents, où il y a une telle science théologique qu'on pourrait l'appeler la cité des belles-lettres ! » (cité dans P. Riché, J. Verger, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2006, p. 174). On ne manquera pas de consulter B. Bove, « Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens : les louanges de Paris au Moyen Âge », dans *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. 55, *Être Parisien*, 2004, p. 423-443.

19. « Hic florent artes, coelestis pagina regnat,/ stant leges, lucet jus, medicina viget » (Alexandre Neckam, *De laudibus divinae sapientiae*, Th. Wright (éd.), Londres, Longman, Roberts and Green, 1863, p. 453, v. 569-570).

20. Alexandre Neckam, *De naturis rerum libri II*, Th. Wright (éd.), Londres, Longman,

Mais c'est surtout un extrait de l'œuvre de Guillaume le Breton (†1226), historien, poète, et continuateur des *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, qui a longtemps passé pour fournir le premier témoignage sur l'existence de quatre facultés au sein de l'université parisienne, et il vaut la peine de citer ce bref passage mentionné aussi par John Baldwin dans sa communication[21] :

> et de ea facultate que de sanandis corporibus et sanitatibus conservandis scripta est, plena et perfecta inveniretur fortuna[22].

On peut encore débattre de la date des faits évoqués par l'extrait, mais pas de leur réalité : une faculté et sa spécificité médicale figurent ici en toutes lettres et, qu'on date cet extrait de 1214 comme François-Olivier Touati[23], ou de 1209-1210, le fait est que pour la première fois sont louées les études de droit, d'arts et de médecine à Paris, dont est même suggérée une reconnaissance antérieure par Louis VII si l'on en croit la phrase suivante, dans lequel nous soulignons les termes *pater ante ipsum* :

> propter libertatem et specialem prerogativam defensionis quam Philippus rex, et pater ante ipsum, ipsis scholaribus impendebant[24].

La « faculté » mentionnée par Guillaume le Breton était peut-être encore fort jeune : Danielle Jacquart a ainsi rappelé que si, au XVII[e] siècle, l'enthousiasme d'un Gabriel Naudé pour la médecine lui faisait voir dans ce célèbre extrait quatre facultés déjà florissantes, on estime plutôt à présent qu'elles étaient encore dans un âge fort tendre[25]. Assurément en tout cas, c'est en 1213 qu'une faculté de médecine émerge aussi dans les documents d'archives dont nous disposons : un acte de l'évêque de Paris, Pierre de Nemours, fournit la première attestation connue d'un nouveau cadre d'enseignement où la

Roberts and Green, 1863, v. 805-806, p. 414.

21. Voir dans ce volume la contribution de John W. Baldwin, p. 000.

22. H.-F. Delaborde (éd.), *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, Paris, Librairie Renouard, 1882, 2 vols, I, § 152, p. 230.

23. Voir F.-O. Touati, « Faut-il en rire ? Le médecin Rigord, historien de Philippe Auguste », dans *Revue historique*, n° 626 (2003), p. 243-265.

24. Notation peu relevée jusqu'ici comme le remarque F.-O. Touati, « Faut-il en rire ? », p. 255, n. 46.

25. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien …*, p. 21. Voir J. Verger, « Des écoles à l'université : la mutation institutionnelle », dans R.-H. Bautier (éd.), *La France de Philippe-Auguste : le temps des mutations*, Actes du colloque international organisé par le CNRS (Paris, 29 septembre-4 octobre 1980), Paris, CNRS, 1983, p. 817-846 ; Id., « A propos de la naissance de l'université de Paris : contexte social, enjeu politique, portée intellectuelle », texte de 1986 réimpr. dans Id., *Les Universités françaises au Moyen Age*, Leiden – New York – Köln, E. J. Brill, 1995, p. 1-35.

médecine trouve place à côté des arts, du droit et de la théologie[26]. Les maîtres parisiens obtiennent alors de l'évêque, représentant l'autorité pontificale, une part d'initiative dans l'octroi de la *licentia legendi*, jusque là du seul ressort du chancelier de Notre-Dame[27], et ils se divisent en quatre groupes voués à évoluer en quatre facultés, *theologia, decreta et leges, physica* et *artes*.

Faute d'avoir beaucoup de grain à moudre quant aux textes statutaires organisant l'enseignement de la médecine entre 1200 et 1245 ou en matière de noms de maîtres, suivons à nouveau Danielle Jacquart, qui a mis en lumière une évolution terminologique significative de l'affirmation de la médecine comme discipline universitaire.

Le 12 avril 1231, la fameuse bulle de Grégoire IX *Parens scientiarum* évoque les *physici* et *artisti* ; quelques jours plus tard, après l'exode des universitaires à Angers et à Orléans, l'autorisation d'enseigner à nouveau à Paris est accordée aux *artium et physicae facultatis magistris*[28] ; et même dans un texte littéraire comme *La bataille des sept arts*, poème parodique d'Henri d'Andeli composé entre 1236 et 1250 et reflétant la rivalité entre les clercs orléanais, fidèles aux auteurs classiques et à la tradition grammaticale, et les parisiens, sectateurs de Platon et d'Aristote, la médecine est appelée « fisique »[29]. *Physica* et non *medicina* : or un changement de vocabulaire intervient dans les années 1250, dont on peut tirer des enseignements.

En 1251, relève Danielle Jacquart, il est fait allusion aux *scolares in theologia, decretis, medicina, artibus et grammatica,* et le même texte semble donner au mot *facultas* le sens institutionnel de « faculté » et non plus de discipline[30]. Certes, en 1267 Pierre de Limoges est dit *decanus magistrorum Parisius regentium in physica* mais cette résurgence du terme parait sans lendemain, puisque quelques mois plus tard, en mars 1268, le doyen des médecins est mentionné sous la forme *decanus medicorum*. Quant à la série de statuts ou règlements édictés entre 1270 et 1274, elle entérine l'appellation de *magistri* et de *facultas medicinae*, et la rupture avec le champ lexical de *physicus* et

26. Cf. *CUP*, I, n° 16, p. 76. Analyse d'ensemble par S. C. Ferruolo, *The Origins of the University : The Schools of Paris and their Critics, 1100-1215*, Stanford, Stanford Univ. Press, 1985, p. 283-301 ; J. Verger, « Naissance de l'université de Paris », dans J. Verger (éd.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 28-33 ; Id., « Des écoles à l'université : la mutation institutionnelle » et D. Jacquart, La médecine médiévale dans le cadre parisien…, , p. 20-21.

27. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 19. Voir aussi Ead., Le milieu médical en France du XII^{e} au XV^{e} siècle, p. 68.

28. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 19.

29. Henri d'Andeli, *Les dits, suivis de deux versions du Mariage des sept arts*, A. Corbellari (éd.), Paris, H. Champion, 2003 ; voir par exemple à ce sujet G. Herman, « Henri d'Andeli's Epic Parody : *La bataille des sept arts* », in *Annuale medioevale*, 18 (1977), p. 54-64.

30. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 20.

physica semble définitive, ce qui peut s'expliquer par deux raisons : d'une part la médecine en tant que discipline est désormais suffisamment installée dans l'université pour n'avoir plus besoin de rappeler implicitement sa composante théorique contenue dans le terme de *physica*[31], et d'autre part, il devenait sans doute nécessaire de se distinguer clairement des philosophes de la nature, qui relevaient de la faculté des arts — séparée de la faculté de médecine à Paris, contrairement par exemple à Bologne —, et qui avaient alors maille à partir avec les autorités ecclésiastiques.

Demandons-nous pour finir ce que l'on connait des textes étudiés par les futurs médecins pendant la période considérée. Qu'en sait-on avant 1245, ou plutôt avant les fameux statuts de 1270-74 énumérant les textes dont les bacheliers candidats à la licence devaient avoir fait lecture, premier document « sûr » concernant l'enseignement médical à Paris aux yeux de certains historiens[32] ?

Les premiers témoignages repérables sur l'enseignement médical à Paris et son contenu tiennent dans les propos d'Alexandre Neckam rapportés avec constance par les historiens depuis Charles Homer Haskins[33]. Dans un ouvrage à vocation lexicographique, *Sacerdos ad altare*, datable de la première décennie du XIII^e^ siècle, Neckam, encore lui, donne en effet une liste de lectures prescrites pour accéder à divers arts, dont la médecine[34]. Pour cette dernière, l'énumération fait état de textes arabes traduits en latin par Constantin l'Africain au XI^e^ siècle ainsi que d'œuvres traduites du grec : l'*Isagoge* de Johannitius — c'est-à-dire de Hunain ibn Ishâq (IX^e^ s.) —, le *Pantegni* d'Haly abbas al-Magusi, les *Diaetae particulares et universales* et le *Liber urinarum* d'Isaac Israeli, le *Viaticum* d'Ibn al-Gazzar, les *Aphorismes* et le *Pronostic* d'Hippocrate avec commentaire de Galien, et l'*Ars parva*, un traité sur les urines et un autre sur le pouls, derrière lesquels on reconnait les livres

31. Voir à ce sujet J. J. Bylebyl, « The Medical Meaning of Physica », in *Osiris, A Research Journal devoted to the History of Science and its Cultural Influences*, second series, vol. (1990), 6, p. 16-41 ; D. Jacquart, « La médecine entre théorique et pratique : retour sur quelques définitions originelles », dans M. Lutz-Bachmann, A. Fidora (éds.), *Handlung und Wissensschaft. Die Epistemologie der praktischen Wissenschaften im 13. und 14. Jahrhundert / Action and Science. The Epistemology of the Practical Sciences in the 13th and 14th Centuries*, Berlin, Akademie Verlag, 2008, p. 33-42, et Ead., « Médecine et philosophie naturelle à Salerne au XII^e^ siècle », dans P. Delogu, P. Peduto (éds.), *Salerno nel XII secolo. Istituzioni, società, cultura*, Atti del convegno internazionale, Salerne, Provincia di Salerno, Centro di studi salernitani « Raffaele Guariglia », 2004, p. 399-407.

32. Édition dans *CUP*, I, n° 453.

33. D. Jacquart, « Médecine et pharmacie à Paris au XIII^e^ siècle », dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année* 2006 (150/2), p. 999-1029 (p. 1003).

34. Texte édité très récemment par C. McDonough, *Alexander Neckam. Sacerdos ad altare*, Turnhout, Brepols, 2010.

respectifs de Théophile et Philaret, Dioscoride et Macer sur la nature des herbes, et enfin les livres d'Alexandre de Tralles. On y reconnaît la collection de textes vouée à devenir canonique qui, rassemblée sans doute à Salerne, se répandit en Angleterre et en France à partir de la seconde moitié du XII[e] siècle sous le nom d'*Ars medicine*.

Cette liste des lectures donnée dans *Sacerdos ad altare* est rapportée depuis Charles Homer Haskins à l'enseignement parisien, tel qu'il aurait été délivré lors du séjour du lettré anglais à partir de 1175[35], et à la confronter avec les lectures au programme énumérées dans les statuts de 1270-1274[36], on ne peut que constater qu'elles se recouvrent : si les statuts parisiens de 1270-74 sont le premier document quant aux lectures au programme, ils ne font donc qu'entériner une situation antérieure[37].

La liste fournie par Neckam donne en tout cas à penser que le corpus salernitain faisait partie des lectures des maîtres parisiens dans les dernières années du XII[e] siècle, voire plus tôt — de son côté, le *Didascalicon* d'Hugues de Saint-Victor laisse entendre que l'*Isagoge* de Johannitius était déjà connue à Paris vers 1120[38] —, et c'est chose pleinement perceptible au début du XIII[e], avec le commentaire de *Girardus Bituricensis* écrit à la demande d'homologues parisiens avant 1237.

Gilles de Corbeil, on l'a dit, étudia à Salerne et en rapporta doctrines et textes : il passe ainsi pour un des premiers à avoir introduit l'*Ars medicine* à Paris[39]. Tournons-nous donc pour finir à nouveau vers ce personnage dont la vie ne nous est pas entièrement bien connue, mais dont on subodore quelque importance dans la question qui nous retient ici.

On a évoqué plus haut son éloge des Salernitains et il faut revenir sur l'emploi qu'il fit et prôna de leurs écrits en nous tournant à présent vers son *De virtutibus et laudibus compositorum medicaminum*, un long poème de 4663 hexamètres dactyliques composé entre 1180 et 1195. Dans un premier prologue en prose, l'œuvre était adressée à ceux qui voulaient se former à la pratique médicale, *Introducendis in practicam*, et il y était affirmé que

35. Voir Ch. H. Haskins, *Studies in the Histories of Mediaeval Science*, Cambridge, Harvard Univ. Press, 1924, p. 356-376 : R. W. Hunt, *The Schools and the Cloister, The Life and Writings of Alexander Nequam*, éd. et rév. M. Gibson, New York, Clarendon Press, 1984, p. 2-5 ; T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-Century England*, Cambridge, Boydell & Brewer, 1991, 2 vols, vol. 1, p. 250-271 ; C. O'Boyle, *The Art of Medicine, Medical Teaching at the University of Paris, 1250-1400*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 1998, p. 116-120.

36. Les deux textes ont été récemment mis en regard, en traduction anglaise, dans F. Wallis (éd.), *Medieval Medicine : A Reader*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 2010, p. 193-195.

37. D. Jacquart, F. Micheau, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1990, rééd. 1997, p. 173.

38. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 162.

39. Voir C. O'Boyle, *The Art of Medicine. Medical Teaching at the University of Paris*, p. 13.

nul autre livre de médecine ne leur délivrerait une doctrine aussi féconde que « le livre de l'antidotaire », à savoir le « Grand Antidotaire », une compilation élaborée à Salerne dans les années ayant immédiatement suivi les traductions de médecine arabe par Constantin. Gilles inscrivait son œuvre dans l'entreprise de *translatio studii* vers les écoles parisiennes, et ce transfert devait s'accompagner de ruptures : rupture avec une médecine consistant en une simple application de remèdes énumérés dans des listes sans théorie aucune, et rupture avec la médecine « monastique », comme le montre sa diatribe contre Rigord, qu'il éreinte dans le même ouvrage : il dénonce en effet avec véhémence « les vaines paroles de cet empirique, à réprouver absolument venant d'un auteur damnable entre tous, un déshonneur noircissant la profession, bon à être crucifié, lui qui, en guise de sédatif pour les moines atteints de fièvres aiguës, leur donne le repos éternel et remplit de moines noirs l'enfer trop étroit pour les accueillir tous ! »[40]. En réalité, Gilles a aussi pour cible les médecins cupides de Montpellier[41], et cette critique de Montpellier, récurrente dans son œuvre, pourrait être héritée de ses maîtres salernitains. Quoi qu'il en soit, comme l'a fait remarquer Danielle Jacquart, le malheureux Rigord, né à Uzès ou non loin, cumulait à ses yeux deux défauts : moine de Saint-Denis, il avait peut-être été formé à Montpellier[42]. Qu'il fût lié à Philippe Auguste, non pas peut-être tant comme médecin que comme chroniqueur[43], en constituait peut-être un troisième.

En tout état de cause, lorsque la Faculté de médecine fixa ou plutôt confirma, entre 1270 et 1274, la liste des écrits que les bacheliers candidats à la licence devaient avoir étudiés, des œuvres modernes comme l'*Antidotaire de Nicolas* et les poèmes médicaux de Gilles de Corbeil y figuraient (bien que les « vers » de Gilles, sans mention de titre, n'aient pas été réellement au

40. « Nam est empirici sententia vana Rigordi/Judicio reprobanda meo damnabilis omni/Digna cruce atque sui titulo fuscanda patroni/Qui requiem monachis in acutis febribus offert/Et requiem facit aeternam, modicumque capacem/Obscurum nigris monachis ingurgitat orcum » (*De laudibus et virtutibus compositorum medicaminum*, livre IV, v. 486-491, cité dans E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, p. 705).

41. *Unde sibi caveant Montani farmacopole / Verbosi, vacui, fallaces Quintiliani.* Le *De virtutibus…* eut moins d'écho que ses poèmes sur les pouls et les urines : on n'en connait qu'un seul ms. d'origine parisienne du début du XIII^{e} siècle, aujourd'hui à Londres (BL Add. 22399).

42. D. Jacquart, « Médecine et pharmacie à Paris au XIII^{e} siècle », p. 1006.

43. Voir Rigord, *Histoire de Philippe Auguste*, É. Carpentier, G. Pon et Y. Chauvin (éds.), Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 110 : dans son épitre dédicatoire au prince Louis, Rigord se présente comme « magister Rigordus, natione Gothus, professione medicus, regis Francorum chronographus ». Et comme l'ont souligné les derniers éditeurs de ce texte, la présence de ponctuation sur les deux manuscrits entre « phisicus » et « regis » prouve que Rigord ne se présente pas comme médecin du roi.

programme, *non sunt de forma*)[44]. Si le texte au programme n'était pas le *Grand Antidotaire* loué par Gilles mais un de ses rejetons plus petit, c'était un texte sans doute né à Salerne à la fin du XII^e^ siècle, et la mention de cet antidotaire fait l'originalité de la faculté de médecine parisienne par rapport au « tronc commun » européen de l'époque selon Danielle Jacquart[45]. Si donc on admet que le corpus des textes à étudier à Paris prit forme entre la toute fin du XII^e^ siècle, date du témoignage de Neckam, et les années 1230, il faut souligner pour finir la concomitance entre l'œuvre de Gilles de Corbeil, révélatrice d'un intérêt pour la pharmacopée, et l'intégration de cette dernière dans le cursus parisien.

Bien que l'ombre demeure dense sur le processus qui amena à la constitution d'une faculté de médecine à proprement parler, sa naissance illustre le phénomène de transfert des savoirs vers Paris, et il paraît incontestable aussi que l'esprit de Salerne (qui certes n'était pas une université) a plané sur sa genèse ; comme les autres facultés, la médecine apparait comme fraichement institutionnalisée dans la première (ou au plus tard au début de la seconde) décennie du XIII^e^ siècle, grâce à l'appui ou à la bienveillance du pouvoir royal, et on ne saurait oublier ici que Gilles de Corbeil fut médecin de Philippe Auguste ; comme l'a résumé François-Olivier Touati, Gilles et son « confrère » Jean de Saint-Albans, qui exerçaient auprès du roi, paraissent avoir pris une part étroite à la diffusion du savoir scientifique hors du cloître et à son extension pionnière depuis les pôles méditerranéens jusque-là consacrés, Salerne et Montpellier[46]. Mais si divers indices plaident pour un rôle actif de Gilles dans l'institutionnalisation de la discipline et dans la fixation des contours du programme d'études, impossible d'être plus affirmatif, à nouveau faute de preuves.

44. D. Jacquart, F. Micheau, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, p. 172-173.
45. D. Jacquart, « Médecine et pharmacie à Paris au XIII^e^ siècle », p. 1009.
46. F.-O. Touati, « Faut-il en rire ? », p. 256.